

ORGANISATION ET TARIFICATION DES GARDERIES

- **Le matin** de 7h à 8h (possibilité dès 6h30, à convenir avec M. Frédéric)

Tarif : 1 € par $\frac{1}{2}$ heure entamée

- **Le soir**

De 15 h45 à 17h :

- étude encadrée par un enseignant pour les élèves allant de la 1^{ère} primaire à la 6^{ème} primaire dans les classes des 7 blasons (n°28)

- Tarif : 1 € par $\frac{1}{2}$ heure entamée.

- pour les maternelles dans les classes de M2 et M3

- Tarif : 1 € par $\frac{1}{2}$ heure entamée.

De 17h à 18h30 :

- rassemblement de tous les élèves dans ce local

- tarif : 1€ par 1/2 heure entamée

- 1^{er} enfant → tarif plein
- 2^{ème} enfant → 75% du tarif
- 3^{ème} enfant → 50% du tarif

Nous insistons pour que vous respectiez l'horaire final de la garderie. Vous recevrez en son temps, si vous en avez la demande, une attestation fiscale (tout cela sera traité courant 2^{ème} trimestre).

Les montants dus seront repris sur les factures mensuelles.

Yves Mary
Directeur

N.B : Nous vous rappelons que de 8h à 8h30 et de 15h10 à 15h45, il s'agit de garderies gratuites.